
RECHERCHE SUR LE RENDEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN BELGIQUE

1 par G. DE LANDSHEERE

7
15 On sait que la Belgique participe, depuis le début, aux recherches de l'Association Internationale pour l'Evaluation du Rendement Scolaire (I.E.A.).

25 La première phase a porté sur les mathématiques (1), la deuxième sur la compréhension de la lecture, la littérature et les sciences (2), la troisième sur l'anglais enseigné comme deuxième ou troisième langue.

33 Des échantillons représentatifs de l'ensemble des populations scolaires considérées ont, de nouveau, pu être étudiés grâce à l'intervention et à l'aide de l'Administration des Etudes du Ministère de l'Education nationale et du Secrétariat national de l'Enseignement catholique.

41 Comme les précédentes, cette recherche de l'I.E.A. est une première, car jamais jusqu'ici on n'avait tenté une mesure comparative du rendement de l'enseignement d'une langue étrangère dans un ensemble de pays situés en Europe, en Asie et en Amérique du Sud.

45 L'enseignement varie naturellement de pays à pays, non seulement en fonction des objectifs poursuivis, mais aussi des caractéristiques de la langue maternelle et des méthodes employées.

(1) Pour une synthèse des résultats, voir notamment :

24 T.N. Postlethwaite et G. De Landsheere, *Rendement de l'enseignement des mathématiques dans douze pays*, Paris, Institut Pédagogique National, 1969.

48 (2) Cette deuxième phase sera décrite dans plusieurs livres actuellement
48 en préparation.

Comme pour les études précédentes, la première tâche des chercheurs a donc été de détecter les objectifs communs aux pays participants : la diversité des moyens mis en œuvre et leur efficacité relative pouvant apporter des informations pédagogiques de grande importance.

Plus particulièrement, les buts de la recherche étaient les suivants :

1. Déterminer la place occupée par l'anglais dans l'ensemble du programme scolaire, les caractéristiques des méthodes d'enseignement et les modalités de la formation des professeurs.
2. Mesurer les apprentissages réalisés par les élèves dans les différents secteurs de la connaissance linguistique et étudier la relation entre ces apprentissages et une série de variables comme les attitudes de l'élève et de sa famille, les motivations, le milieu socio-culturel, la langue maternelle, l'âge, le sexe, etc. De nombreux questionnaires adressés aux professeurs, aux chefs d'établissement, aux responsables nationaux, ont permis de recueillir les informations nécessaires.

Comme d'habitude, les tests nécessaires ont été construits par un comité international (Angleterre, Etats-Unis, France, Finlande, Israël, Suède) assisté par les centres de recherche nationaux.

L'entreprise offrait d'autant plus d'intérêt que l'on manque de bons tests d'anglais, tant pour mesurer les rendements que pour prédire les apprentissages. Quatre grands aspects ont été explorés : la compréhension à la lecture, la compréhension du langage parlé, l'expression écrite et l'expression orale. Les épreuves comportaient une majorité de questions à choix multiple; elles comprenaient aussi une dictée, une courte rédaction et un commentaire d'images. C'est évidemment le vocabulaire de fréquence élevée et les structures les plus répandues qui ont d'abord retenu l'attention des chercheurs. Les performances dans chaque secteur et leur relation avec l'ensemble seront analysées pour chaque étudiant.

Comme une batterie unique d'instruments est ici administrée dans des pays dont les langues varient considérablement dans les domaines grammatical, lexical et phonétique, une étude comparative des fautes commises par les élèves pourra être menée. Elle permettra sans doute de mieux combattre les erreurs résultant de contaminations entre langue maternelle et langue étrangère.

Les étudiants ont été testés à deux niveaux : entre 14 et 15 ans et à la fin de l'enseignement secondaire supérieur. Voici, en gros, en quoi consistaient les tests utilisés :

1. Test de compréhension de la lecture — Items à choix multiple

Le contrôle s'effectue à trois niveaux : compréhension du mot (choisir, parmi une série d'adjectifs, celui qui est approprié dans un contexte donné, ou qui est le « contraire » d'un adjectif proposé dans le contexte); compréhension structurale de la phrase (choisir les mots ou la séquence qui complète le mieux une phrase lacunaire); compréhension de textes (questionnaire classique).

Pour les élèves de dernière année, un contrôle supplémentaire au niveau du mot (indiquer la place de l'accent) permet de recueillir certaines informations sur la lecture orale, de manière moins coûteuse que par un testing individuel.

2. Test de compréhension du langage parlé — Items à choix multiple

Les aspects étudiés sont ici : la discrimination des sons (reconnaître un mot dans une série de trois qui ne se distinguent que par une seule opposition phonologique); la discrimination des contours suprasegmentaux (reconnaître des phrases dont l'intonation est pertinente pour le sens). Les tests de compréhension proprement dits sont eux-mêmes articulés en compréhension de phrases isolées, et compréhension de brefs passages dialogués. Une dictée de 112 mots complète le test pour les élèves de 14-15 ans.

3. Test d'expression orale

Ce test (individuel, et de ce fait, lourd à administrer) a été appliqué à un sous-échantillon de 362 élèves. Il comporte un contrôle structural (réponse orale à des questions appuyées d'images) et deux épreuves de fluidité d'expression. L'une consiste, pour l'élève, à raconter une « histoire » exprimée par une succession d'images. La seconde épreuve est réservée aux élèves de classe terminale; à partir d'une image unique, ils doivent reconstruire, par extrapolation, les événements qui ont précédé et suivi.

4. Test d'expression écrite

Un test de complétion de phrases lacunaires permet de contrôler la maîtrise des structures morphologiques et d'un certain nombre de patterns syntaxiques. Dans une seconde section, le test porte sur les mécanismes, souvent délicats à contrôler, qui régissent l'ordre de la phrase.

Enfin une rédaction (200 mots maximum) est demandée à l'élève; le thème en est imposé, et l'élève doit utiliser à bon escient une douzaine de termes qui lui sont fournis et qui appartiennent au champ sémantique impliqué par le sujet.

Pour des raisons évidentes, tous les tests d'expression ont été corrigés à Londres par une équipe spécialement entraînée.

L'échantillon belge retenu pour la partie francophone du pays a été constitué par une centaine d'établissements d'enseignement général ou technique, appartenant tant aux réseaux officiels qu'au réseau privé. Les tests ont été administrés à 2.300 élèves, et des renseignements détaillés sur les méthodes d'enseignement ont été recueillis auprès de 300 professeurs.

Il est difficile de donner une idée fidèle de la complexité d'une recherche comme celle-ci. Pour ne citer qu'un exemple, les besognes manuelles (impression et diffusion d'environ 22.000 fascicules, ayant nécessité le tirage de plus de 300.000 pages de stencils) ont constitué une charge fort lourde, au pied de la lettre : quelque 3 tonnes! Obtenir des enregistrements sur bandes magnétiques pour des élèves choisis au hasard dans des écoles disséminées dans tout le pays ne constitue pas non plus une mince affaire. En outre, la correction manuelle de certaines épreuves (dictée, tests de complétion de phrases) a été assurée par le Laboratoire de Pédagogie expérimentale de l'Université de Liège. Il faut rappeler enfin que toute l'opération : expédition des documents, testages, retour des documents au Laboratoire, correction, perforation, expédition à Londres, New York et Iowa doit se faire en quelques semaines, en stricte coordination avec les autres pays participants.

Une fois encore les chefs d'établissement et les professeurs, vivement intéressés par les techniques utilisées, nous ont apporté une aide enthousiaste.

On trouvera à la fin de cet article la liste des écoles qui nous ont apporté leur collaboration.

Signalons enfin qu'une recherche parallèle est menée sur le français enseigné comme langue étrangère en Angleterre, au Chili, en Ecosse, aux

Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suède. La correction des épreuves d'expression écrite et orale a aussi été faite à Liège qui avait spécialement entraîné une équipe de romanistes.

Une comparaison entre les résultats des deux recherches, français et anglais, devrait apporter des informations complémentaires d'un grand intérêt.

Ainsi, l'I.E.A. poursuit inlassablement dans le monde son œuvre de recherche et d'éducation.

G. DE LANDSHEERE
Professeur à l'Université de Liège

**LISTE DES ECOLES D'ENSEIGNEMENT OFFICIEL
QUI ONT PARTICIPE A LA RECHERCHE**

ANDENNE :	Athénée royal Ecole Normale Primaire de l'Etat
ANVAING	Athénée royal
ATH :	Ecole Technique de l'Etat
BEAUMONT :	Lycée royal
BEAURAING :	Athénée royal
BRAINE-L'ALLEUD :	Athénée royal
BRUXELLES :	Athénée royal de Bruxelles II Institut Communal d'Enseignement Commercial Funck
CHARLEROI :	Athénée royal Lycée royal
CHATELET :	Athénée royal
COURT-SAINT-ETIENNE :	Ecole Technique de l'Etat

CUESMES :	Institut Communal d'Enseignement Technique
ESNEUX :	Athénée royal
FLEMALLE-HAUTE :	Institut Communal d'Enseignement Technique
GOSSELIES :	Lycée royal
HORNU :	Ecole Provinciale Technique et Professionnelle du Borinage
HUY :	Lycée royal
IXELLES :	Athénée royal Lycée royal
JEMELLE :	Institut d'Enseignement Technique de l'Etat
JUMET :	Athénée royal
LA ROCHE :	Athénée royal
LEUZE :	Ecole Technique de l'Etat
LIEGE :	Athénée royal de Liège I Athénée royal de Liège II Lycée Communal L. Waha Ecole Moyenne Communale F. Beaufort Ecole Communale de Commerce, de Secrétariat et d'Administration Institut Communal d'Hôtellerie Institut Communal d'Enseignement Technique d'Economie Ménagère
MARCHIENNE-AU-PONT :	Athénée royal
MONS :	Ecole Moyenne d'Application de l'Etat (Ecole Normale)

MORI
MOUS
MUSS
NAMU
NIVER
OUGR
PECQ
SAINT
SCHA
SERAI
SOIGN
TOUR
VERV
VISE :
WARE
WELL

MORLANWELZ :

Athénée Provincial
Institut d'Enseignement Technique de
l'Etat

MOUSCRON :

Ecole Technique de l'Etat

MUSSON :

Ecole Technique de l'Etat

NAMUR :

Athénée royal

NIVELLES :

Athénée royal

OUGREE :

Ecole Moyenne de l'Etat

PECQ :

Ecole Moyenne de l'Etat

SAINT-SERVAIS :

Athénée royal

SCHAERBEEK :

Institut Communal Frans Fisher

SERAING :

Lycée royal
Institut Provincial d'Enseignement
Technique pour garçons

SOIGNIES :

Athénée royal

TOURNAI :

Ecole Normale de l'Etat

VERVIERS :

Lycée royal
Institut d'Enseignement Technique
Provincial pour garçons
Institut d'Enseignement Technique
Provincial pour jeunes filles
Institut d'Enseignement Technique
Supérieur de l'Etat

WISE :

Athénée Royal

WAREMME :

Institut Provincial d'Enseignement
Technique et Agricole

WELLIN :

Ecole Moyenne de l'Etat

**LISTE DES ECOLES D'ENSEIGNEMENT LIBRE
QUI ONT PARTICIPE A LA RECHERCHE**

ARLON :	Institut Notre-Dame
AUDERGHEM :	Collège Champagnat
BASTOGNE :	Institut Saint-Joseph
BERTRIX :	Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur
BRAINE-L'ALLEUD :	Collège Cardinal Mercier Institut Libre l'Immaculée
BRAINE-LE-COMTE :	Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance
BRUXELLES :	Institut Maris Stella
CHAMPION :	Institut de la Providence
CINEY :	Institut de la Providence
ERQUELINNES :	Ecole des Arts et Métiers
EUPEN :	Collège Kaperbeg
GOSELIES :	Ecole Normale Libre
HUY :	Institut des Sœurs Sainte-Marie
JEMEPPE S/M :	Institut de la Providence
JETTE-SAINT-PIERRE :	Institut Saint-Pierre
LIBRAMONT :	Institut Saint-Joseph
LIEGE :	Institut Don Bosco Institut Saint-Luc Lycée Saint-Jacques
MARCHE :	Institut Saint-Remacle

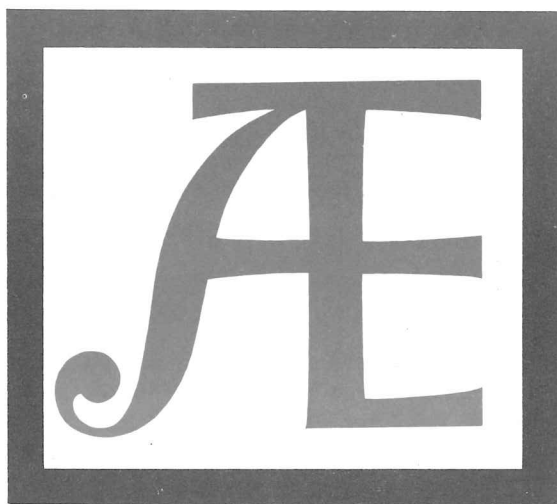
MOL
MON
NAM
NIVE
ROC
SAIN
SAIN
SAIN
TOU
VER
WAR
WAV

MOLENBEEK-SAINT-JEAN :	Institut Imelda
MONS :	Institut de la Sainte-Famille
NAMUR :	Institut Saint-Aubain Institut Sainte-Marie
NIVELLES :	Collège Sainte-Gertrude
ROCHFORT :	Institut Saint-Joseph
SAINT-GHISLAIN :	Institut Sainte-Marie
SAINT-HUBERT :	Institut Technique Notre-Dame
SAINT-SERVAIS :	Collège Saint-Servais
TOURNAI :	Collège Franciscain Institut de la Madeleine Institution des Religieuses Ursulines
VERVIERS :	Collège Saint-François Xavier Institut Commercial Saint-Michel
WAREMME :	Collège Saint-Louis
WAVRE :	Collège Notre-Dame

INFORMATION

7e ANNEE — No 6

JUIN 1972



DIRECTION
GENERALE
DE
L'ADMINISTRATION
DES
ETUDES